

## مسلسل الانتقال العسير في العالم العربي أحد أهم محاور النقاش في المنتدى العالمي لحقوق الإنسان بمراكش (منظمة غير الحكومية)

يشكل مسلسل الانتقال العسير في العالم العربي، أحد أهم محاور النقاش في الدورة الثانية للمنتدى العالمي لحقوق الإنسان، الذي سيفتح أشغاله غدا الخميس، بمدينة مراكش. وقالت المديرية التنفيذية للمركز الدولي للعدالة وحقوق الإنسان، التونسية صفوة عيسى، في تصريح لوكالة المغرب العربي للأنباء، إنه "من الهام جدا فتح نقاش حول السبل الكفيلة بإنجاح مسلسلات الانتقال الجارية بالمنطقة، دون التشكيك في ضرورة المصالحة بين الديمقراطية وحقوق الإنسان ومكافحة الإرهاب". وبالنسبة لهذه المناضلة، فإن منتدى مراكش يوفر إطارا غير مسبوق للمنظمات غير الحكومية لتمكينها من توطيد الروابط وتنسيق المبادرات، "في ظل الاضطرابات والمطالب الشعبية بالحريات". وشددت على "الأهمية الكبيرة" التي تكتسبها النقاشات المتعلقة بتوسيع فضاء الحرية وحول إشكاليات أخرى، والتي تسائل من قريب أو بعيد الحكومات وفعاليات المجتمع المدني. وقالت إن هذا "الحدث سيشكل فرصة بالنسبة للعالم العربي والقارة الإفريقية بالنظر لكون معظم البلدان تمر بمرحلة انتقال حافلة بالاضطرابات". وبحسب المدير التنفيذي لمعهد جنيف لحقوق الإنسان، السوداني نزار عبد القادر، فإن "كل مسلسل انتقال جدي يتطلب قبل كل شيء رصيذا مؤسسيا متينا وترسانة للعدالة الانتقالية". وأوضح في تصريح مماثل أن "الوضع يختلف من بلد لآخر، أخذا بعين الاعتبار اختلاف الأنظمة السياسية والمسار التاريخي والدينامية الاجتماعية". واعتبر أنه من المهم الانكباب على مناقشة خمس تجارب، على الأقل، عبر العالم، بما فيها التجربة المغربية التي أصبحت على مر سنين نموذجا دوليا معترفا به. وذكر، في هذا السياق، بأن بلدانا من قبيل اليمن وتونس استفادت من التجربة المغربية، وتستفيدان، في الوقت ذاته، من برامج الدعم التقني التي يوفرها المعهد. وتوجد هذه المؤسسة المرموقة بالمغرب منذ شهور، حيث تنشط في مجال تعزيز قدرات البرلمانين وفعاليات المجتمع المدني، بهدف تطوير كفاءات الأوساط التشريعية والجمعية من أجل تتبع قضايا حقوق الإنسان بشكل أفضل. وسيتدارس المنتدى العالمي لحقوق الإنسان، الذي سينظم تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، مواضيع تقليدية، وأخرى جديدة تهم حقوق الإنسان، بالإضافة إلى إعداد إعلان حول "الأشخاص المسنين"، و"المقاومات وحقوق الإنسان". ومن المنتظر أن يشارك في منتدى مراكش أزيد من خمسة آلاف شخص، من بينهم صناع القرار ومدافعون عن حقوق الإنسان وباحثون، وسيتميز بمشاركة قوية لبلدان الجنوب، وبنقاشات مفتوحة حول إشكاليات متنوعة، مثل حقوق النساء والأطفال وكذا حقوق المجموعات التي تعاني من الهشاشة والمهاجرين.

# Edito

## Référence

Le Forum mondial des droits de l'Homme s'ouvre aujourd'hui à Marrakech. Un Forum qui est loin d'être anodin dans l'agenda des manifestations internationales. Indéniablement, ce genre d'événements participe au rayonnement du Royaume à l'international d'autant plus que le Maroc vient d'accueillir le Sommet mondial de l'entrepreneuriat. L'enchaînement de ces manifestations veut dire qu'il y a une véritable dynamique au sein de notre pays. Dans ce sens, le choix du Maroc pour l'organisation du Forum mondial des droits de l'Homme n'est pas fortuit. Notre pays est devenu en quelques années une référence en la matière dans une région en proie à l'instabilité politique et sécuritaire. Oui il y a encore du chemin à faire et des progrès à réaliser, mais le plus important c'est qu'il y a depuis plus de deux décennies une volonté de réconciliation, d'ouverture et de promotion de la culture des droits de l'Homme au Maroc. C'est cette volonté et cette dynamique qui permettent au Royaume d'être ce qu'il est aujourd'hui, n'en déplaise à certains...

Par Hicham Mouhlal  
hmouhlal@aujourd'hui.ma

## المنتدى العالمي لحقوق الانسان بمراكش.. موعد لا محيد عنه لإثراء نقاش فاعل وحقيقي حول قضايا حقوق الانسان في العالم

تشكل الدورة الثانية للمنتدى العالمي لحقوق الإنسان التي تنعقد ما بين 27 و 30 نونبر الجاري بمدينة مراكش، تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، موعدا لا محيد عنه لإثراء نقاش فاعل وحقيقي حول قضايا حقوق الإنسان في العالم. كما يمثل هذا الحدث الدولي البارز، الذي يقام لأول مرة في بلد عربي وإفريقي، منصة رفيعة لتمكين الحكومات والمنظمات غير الحكومية الوطنية والدولية، والمجتمع المدني، والمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان، والفاعلين الاجتماعيين والأكاديميين والباحثين في قضايا حقوق الإنسان لاستشراف الرهانات العالمية لحقوق الإنسان وتسريع الإصلاحات وتقاسم التجارب والخبرات الدولية ذات الصلة وتعزيز الحوار وإثرائه بين كافة المتدخلين على تنوعهم واختلاف انتماءاتهم وتوجهاتهم ومجالات اهتمامهم، بما يسهم في النهوض بحقوق الإنسان في مخالف أرجاء المعمور. ويجمع هذا اللقاء أزيد من 5000 مشارك من مائة دولة تشمل مختلف الفاعلين في مجال حقوق الإنسان من حكومات ومنظمات غير حكومية وخبراء ومؤسسات وطنية لحقوق الإنسان وهيئات دولية ووكالات تابعة للأمم المتحدة وحاصلين على جائزة نوبل و سياسيين بارزين. والمغرب، الذي انخرط بثبات في السنين الأخيرة، في بناء وتوسيع فضاء الحرية واحترام حقوق الإنسان، سيكون حاضرا في هذا المحفل الحقوقي العالمي، أولا لإبراز تجربته الفريدة في المنطقة في ما يخص إرساء لبنات العدالة الانتقالية والمصالحة مع ماضي انتهاكات حقوق الإنسان، والنهوض بالشق الحقوقي، وثانيا لتجديد التأكيد على التزامه بالمواثيق الدولية ذات الصلة، اعتبارا منه بأن تطوير وتكريس ثقافة حقوق الإنسان ليس ترفا أو موضة بل ضرورة تفرضها مستلزمات البناء والتنمية. فضلا عن المجلس الوطني لحقوق الإنسان والمندوبية الوزارية لحقوق الإنسان، وممثلي هيئات دستورية وطنية أخرى، سيسعى البرلمان المغربي بمجلسيه، إلى توقيع مشاركة فعالة ومتميزة في هذا اللقاء الدولي، الذي يعد بمثابة حوار للحضارات حول المسألة الحقوقية بامتياز. وتروم مشاركة البرلمان المغربي في هذا المنتدى بالأساس إلى إبراز أدوار البرلمان والعمل البرلماني في النهوض بثقافة حقوق الإنسان، والتعريف بالمسار الحقوقي المغربي والتجربة الديمقراطية التنموية للمملكة، وتوسيع وإغناء الحوار والتشاور بين البرلمان والمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان، والتعريف بالتجربة البرلمانية المغربية ومساهمتها في ترسيخ الديمقراطية وحقوق الإنسان .

## **Bouaida s'entretient à Rabat avec le président du Conseil des Droits de l'homme des Nations-Unies**

Mme Bouaida a mis l'accent, à cette occasion, sur le rôle du Maroc, membre fondateur du CDH et membre en exercice pour la période 2014-2016, au sein de cet organe des Nations-Unies, dont la principale mission est la promotion et la protection des Droits de l'Homme dans le monde. La ministre a réitéré, dans ce cadre, la détermination du Maroc à mettre en œuvre ses engagements volontaires au titre de sa candidature au CDH et la volonté du Royaume de poursuivre le renforcement des mécanismes du Conseil et le développement du droit international des Droits de l'Homme de manière générale. Après avoir rappelé le rôle essentiel joué par le Maroc lors du processus de mise en place institutionnelle du CDH et la révision de ses méthodes de travail, la ministre a indiqué que le dialogue constructif et la coopération entre les Etats membres et les autres acteurs constituent les fondements de l'approche du Royaume au sein du CDH, et ce, depuis la création du Conseil en 2007. Mme Bouaida a souligné également le rôle de médiateur confié au Maroc sur plusieurs questions, ainsi que sur les initiatives marocaines, appréciées et soutenues par toutes les parties prenantes, particulièrement dans les domaines de l'éducation et la formation aux droits de l'Homme, la justice transitionnelle et la corruption et les droits de l'Homme. Tout en insistant sur l'universalité des droits de l'Homme, leur interdépendance et leur indivisibilité, la ministre a souligné l'importance de dépolitiser les débats du Conseil et de le prémunir contre toute instrumentalisation qui serait en porte-à-faux avec la raison d'être et les principes fondateurs de cet important organe onusien, appelé avant tout à servir la noble cause des Droits de l'Homme partout dans le monde. Pour sa part, le président du CDH, organe créé dans le cadre d'un courant de réformes des Nations-unies impulsé par l'ancien secrétaire général Kofi Annan (1997 - 2005), a félicité le Maroc pour les avancées réalisées dans le domaine des droits de l'homme. "Je félicite le Maroc pour avoir élargi, chaque jour, son champ de progrès en matière des droits de l'homme. Ce que se fait ici, sur le plan national et dans le cadre de la coopération avec les mécanismes des Nations-Unies chargés des questions des droits de l'homme, est extrêmement encourageant", a-t-il déclaré à la presse à l'issue de cette rencontre. "Nous avons échangé sur les différentes approches qui permettent aujourd'hui au Maroc d'être une référence en matière de promotion et de protection des droits de l'homme", a-t-il ajouté. Le président du CDH a exprimé, par ailleurs, sa "préoccupation" concernant la promotion et la protection des droits de l'homme en Afrique, souhaitant ainsi "voir exporter la référence marocaine dans ce domaine à certains pays africains", a-t-il dit. En visite de travail au Maroc du 25 au 29 novembre, à l'invitation des autorités marocaines, M. Ndong prendra part au Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH) qui se tiendra du 27 au 30 novembre à Marrakech.

## FMDH de Marrakech: un conclave mondial pour la célébration des droits de l'Homme

Marrakech - La ville de Marrakech, cité du renouveau permanent et symbole de la diversité marocaine dans toute sa splendeur, accueille à partir de jeudi la 2ème édition du Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH), une occasion de célébrer la noblesse de la lutte sans cesse de l'humanité pour un meilleur lendemain fait de respect des droits de l'Homme dans toutes leurs dimensions. Tenue sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce grand-messe mondiale, qui verra la participation de plus de 5.000 participants, représentant 94 pays, des centaines d'ONG locales et internationales et des dizaines d'experts nationaux et étrangers, sera l'occasion de mettre en avant les réalisations enregistrées par le Maroc dans ce vaste domaine des droits humains. En effet, le Royaume vit, depuis l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999, au rythme soutenu de réformes ayant touché au vivre quotidien d'un Etat moderne, en particulier dans le domaine de l'ancrage de la pratique démocratique et de la culture des Droits de l'Homme. Cette marche, conduite par le Souverain avec une sagesse et une clairvoyance reconnues mondialement, se distingue par une approche participative permettant au Maroc de réaliser un saut qualitatif en matière de renforcement de la démocratie et de garantie des Droits de l'Homme, positionnant par la même occasion, le Royaume en pôle position par rapport à son voisinage régional. Le processus, enclenché dès l'entame des années 2000, a porté sur un chantier vaste englobant notamment l'intégration des droits culturels et linguistiques dans les agendas des politiques publiques, la justice transitionnelle, l'extension de l'accès aux droits économiques et sociaux, le développement humain et la gouvernance territoriale. Force est de constater que l'expérience de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), créée en janvier 2004, a marqué un tournant décisif dans le cadre de la marche démocratique du Royaume, car elle a permis au Maroc de se réconcilier définitivement avec son passé, en soldant les violations passées du Droit de l'Homme. A la faveur des programmes de réparations individuelle et communautaire déployés dans ce contexte et la mise en œuvre des autres recommandations, l'IER a fait cas d'école dans le monde, focalisant l'attention des grandes puissances mondiales et des organisations internationales de défense des Droits de l'Homme, qui y ont vu une expérience pionnière dans la région et qui mérite tout l'encouragement. L'adoption en 2004 du code de la famille, suite à une large et vaste consultation citoyenne, a constitué un autre jalon important, sur la voie de la consécration de l'égalité et du sens de la justice au sein de la cellule familiale. Décideurs politiques et observateurs internationaux n'ont pas manqué de saluer cette avancée, la qualifiant de modèle pour les autres sociétés musulmanes dans la mesure où le code marocain a su concilier les volets religieux et légal et introduit des changements en faveur de l'égalité. Conscient de l'importance de l'élément humain dans le cadre de la marche du développement économique et politique, le Maroc a lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) dans le sillage du discours Royal du 18 mai 2005, en tant que projet visant l'amélioration des conditions économiques et sociales des pauvres et l'appui des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois. Cette initiative aussi noble qu'ambitieuse offre une parfaite illustration de l'engagement sérieux du Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, en matière de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale. Elle traduit avec éloquence les vertus du projet de société auquel le Maroc nouveau croit et pour lequel il mobilise ses ressources et déploie ses compétences nationales. Ces réalisations et tant d'autres ont été consacrées par la Constitution de 2011. Cette Loi Fondamentale a constitué le parfait parachèvement de l'ensemble d'un processus entamé depuis 1999, et une suite logique consacrant le choix délibéré de cheminer sur la voie de la consolidation des institutions démocratiques. Fort d'une base interne solide, le Maroc s'est projeté avec aisance sur le plan international, renforçant son ouverture sur les ONG internationales actives dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme tout en consolidant sa coopération avec les différents mécanismes internationaux notamment onusiens en la matière, en tant que choix irréversible. C'est dans le cadre de cette ouverture continue que le Maroc s'est engagé d'une manière volontariste à coopérer et à interagir avec les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme de l'ONU, y compris les procédures spéciales. Dans la foulée, le Royaume a adopté un plan d'action national de mise en œuvre des recommandations émanant de ces mécanismes en vue de permettre une mise en œuvre rationnelle, cohérente et globale des recommandations qui en sont issues. La capacité du Maroc à respecter ses engagements internationaux et de traiter avec audace les questions et les dysfonctionnements constatés en matière des Droits de l'Homme s'est illustrée par le déplacement dans le Royaume du Rapporteur de l'ONU sur la traite des personnes, Mme Joy Ezeilo, et du Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Juan Mendez. Cette ouverture, d'ailleurs unique dans la région, a été reconnue par M. Mendez, qui a saisi l'occasion de la présentation de son rapport devant le Conseil des Droits de l'Homme (CDH) à Genève pour remercier le Royaume pour "sa coopération et ses efforts continus" visant le renforcement de la coopération avec les procédures spéciales, établies par le CDH sur des questions thématiques. D'après lui, une culture des Droits de l'Homme se développe au Maroc où les différentes autorités "font preuve de volonté politique". Les déplacements de ces hauts responsables onusiens au Maroc favorisent, en effet, un dialogue franc, ouvert et constructif avec toutes les parties prenantes, tout en témoignant de l'engagement effectif et irréversible du Royaume dans la consolidation des Droits de l'Homme à l'échelle internationale. Il faut souligner, dans cette veine, que toutes ces réalisations -- qui seront à coup sûr mises en avant lors du deuxième Forum Mondial des Droits de l'homme (Marrakech, 27-29 novembre 2014) -- ne sont pas dictées par des circonstances spécifiques. Elles sont le fruit d'un choix délibéré et d'une méthode Royale qui positionne le Maroc comme un exemple à suivre et un havre de stabilité, qui se démarque de certains pays dont la vision étriquée du monde les a placés sur le chemin vers la faillite politique.



27/11/2014

emarrakech.info

1/1

## **Organisation d'un atelier sur la budgétisation sensible au genre en marge du Forum Mondial des Droits de l'Homme**

Rabat - Le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) du ministère de l'Economie et des Finances au Maroc, organise le 29 novembre à Marrakech, un atelier de haut niveau en marge de la 2ème édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme. Organisé sous le thème "la budgétisation sensible au genre sous le prisme des droits humains : une perspective majeure pour les objectifs de développement durable post 2015", cet événement intervient dans le sillage de l'adoption de la nouvelle Loi Organique des Finances par le Maroc qui couronne les acquis de l'expérience marocaine en matière de BSG, précise un communiqué du Centre d'Excellence de la BSG. Il s'agit d'une expérience qui jouit, désormais, d'une reconnaissance internationale, comme en témoignent la consécration du ministère de l'Economie et des Finances, par la commission des experts des Nations Unies du service public, qui lui a octroyé le premier prix d'excellence pour le service public en 2014 et sa désignation comme un membre actif de la Communauté de Pratiques relative au financement de l'égalité des sexes, lancée par le président de la Banque Mondiale en avril 2014 à Washington, ajoute la même source. Cette manifestation a pour ambition d'enrichir les réflexions en cours, sur les voies de sortie de crise et au-delà sur la refondation des modèles de développement vers plus de soutenabilité, d'équité, d'inclusivité et de respect des droits de l'Homme. C'est dans ce cadre que la BSG, approchée sous le prisme des droits humains, non seulement, dans ses dimensions instrumentale et opérationnelle, retrouve toute sa place, mais aussi sa vocation fondatrice de politiques publiques orientées, principalement, vers la jouissance effective des différentes générations des droits de l'Homme, sans distinction aucune dans le cadre d'une démocratie participative respectueuse de la dignité humaine. Cet événement spécial s'enrichit de la participation de spécialistes et d'experts représentant différents organismes mondiaux, régionaux et nationaux concernés par la question. Il s'agit du Système des Nations Unies (ONU Femmes, PNUD, UNICEF, FNUAP), des bailleurs de Fonds et d'organismes multilatéraux et nationaux tels la Banque Mondiale, le FMI, la Banque Africaine pour le Développement, l'Union Européenne, la Banque Européenne d'Investissement, la CEA, l'OCDE, l'UPM, le CMI, l'Agence Française pour le Développement, des praticiens de la BSG en provenance d'institutions publiques de différents continents, ainsi que des représentants d'ONG nationales et internationales et acteurs des droits de l'Homme. Cet événement constitue une opportunité inégalée de dialogue et d'échange entre mouvement des droits de l'Homme, système des Nations-Unies, bailleurs de fonds et représentants des gouvernements et des ONG, autour d'une question fondamentale pour le développement durable et équitable.

## L'épineuse transition dans le monde arabe s'invite au Forum de Marrakech

Genève - L'épineux processus de transition dans le monde arabe s'impose comme l'une des pistes de réflexion incontournables pour la communauté mondiale des droits de l'Homme, le temps de son deuxième Forum qui s'ouvre jeudi à Marrakech. À ne pas manquer Session de formation à Marrakech pour le renforcement des capacités de diplomates arabes dans le domaine des droits de l'Homme. "L'approche des droits de l'Homme dans la pratique diplomatique", thème d'une session de formation à Marrakech au profit de diplomates arabes. La préfecture de police de Marrakech sensibilise ses fonctionnaires au respect des droits de l'Homme. Telle est la perspective que se donnent les défenseurs des droits de l'Homme basés à Genève, surtout ceux qui sont issus de pays arabes qui connaissent des transitions. "C'est important d'avoir un débat sur les moyens de faire aboutir les transitions en cours dans la région, sans pour autant mettre en cause la nécessaire conciliation entre démocratie, droits de l'Homme et lutte anti-terroriste", a déclaré à la MAP la directrice exécutive du Centre international pour la justice et les droits de l'Homme, Safwa Aissa. De l'avis de cette militante tunisienne, le forum de Marrakech offre "un cadre inédit aux ONG arabes pour qu'elles puissent resserrer les liens et coordonner les actions en ce moment de turbulences et de revendication populaire des libertés". Elle a insisté sur "la grande importance" des débats sur l'élargissement de l'espace de liberté et sur bien d'autres problématiques qui interpellent de près ou de loin gouvernements et acteurs de la société civile. "L'évènement sera donc une opportunité pour le monde arabe et le continent africain vu que la plupart des pays traversent une période transitoire pleine de turbulences", a-t-elle dit. Pour le directeur exécutif de l'Institut de Genève pour les droits de l'Homme (IGDH), le Soudanais Nizar Abdelkader, "tout processus sérieux de transition requiert avant tout un socle institutionnel solide et un arsenal de justice transitionnelle". "La situation diverge d'un pays à l'autre, compte tenu de la différence entre les systèmes politiques, du cheminement historique et de la dynamique sociale", a-t-il expliqué dans une déclaration similaire. Il importe, selon lui, de se pencher sur au moins cinq expériences à travers la planète, y compris l'expérience menée au Maroc et devenu au fil des ans un modèle internationalement reconnu. Le directeur de l'IGDH rappelle à cet égard que des pays tels que le Yémen et la Tunisie ont tiré profit de l'expérience marocaine et sont en même temps bénéficiaires des programmes d'assistance technique qu'entreprend l'institut genevois. Le prestigieux établissement est présent depuis des mois dans le Royaume où il s'active pour le renforcement des capacités des parlementaires et des acteurs de la société civile. Objectif : développer l'aptitude des milieux législatifs et associatifs pour gérer et suivre au mieux les questions des droits de l'Homme et porter eux-mêmes cette cause. Placé sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, le Forum mondial des droits de l'Homme de Marrakech examinera des sujets classiques mais aussi des thématiques émergentes, avec à la clé l'élaboration d'une déclaration sur "les personnes âgées" et "les entreprises et droits de l'Homme". Plus de 5.000 participants, des décideurs, des défenseurs des droits de l'Homme et des chercheurs sont attendus au forum qui sera marqué par une forte implication des pays du Sud et des débats ouverts sur des problématiques aussi variées que les droits des femmes, des enfants, des groupes vulnérables et des migrants.

27/11/2014

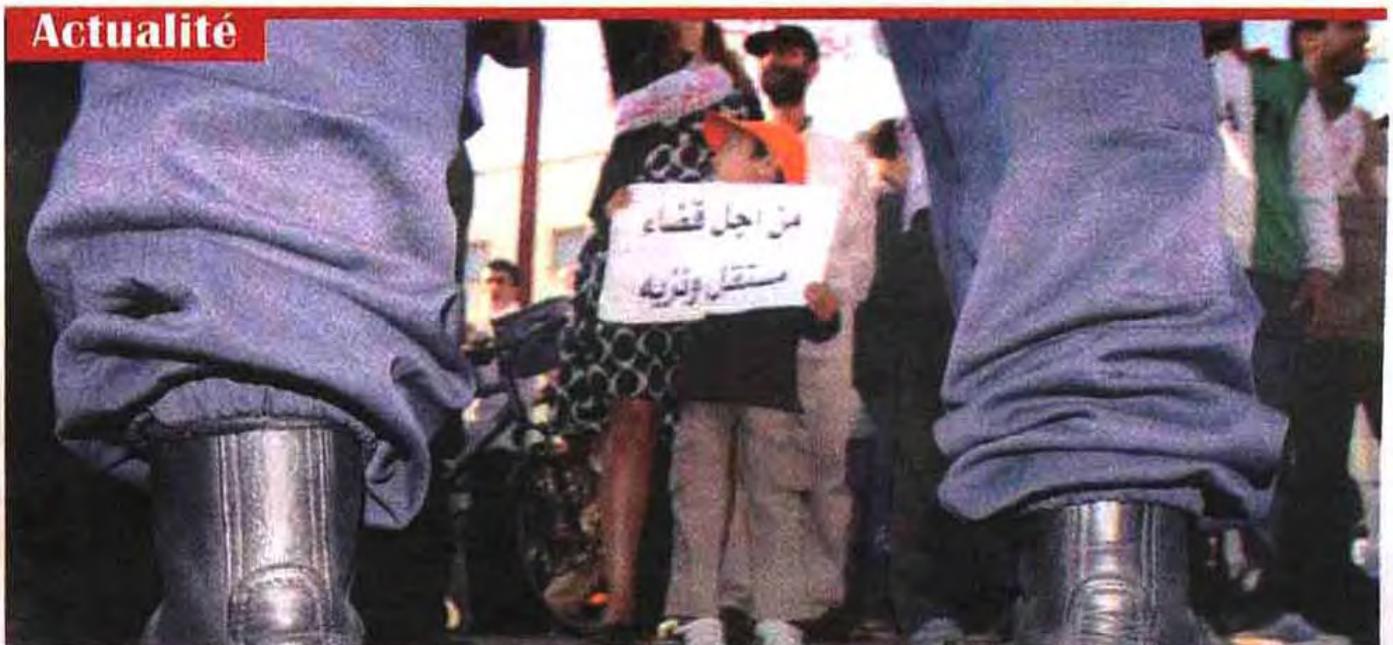
FLM.MA

1/1



## Le Maroc amorce la ratification de la Convention internationale contre la torture

A la veille de la tenue de la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'homme, le Maroc a déposé les instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Parmi les points de ce protocole, figure l'ouverture des prisons marocaines, aux inspecteurs de l'ONU. Ainsi, le président du Conseil des droits de l'Homme des Nations-Unies (CDH), Baudelaire Ndong Ella, a salué, hier à Rabat, les avancées réalisées au Maroc en matière des droits de l'Homme, qualifiant cette nouvelle initiative de progrès significatif.



# Zoom sur les Droits de l'Homme à Marrakech <sup>06</sup>

2ème édition du FMDH

# Zoom sur les Droits de l'Homme à Marrakech

**L**a ville ocre est, de nouveau, sur le devant de la scène internationale. Après, en effet, le GES qui a réuni la semaine dernière pas moins de 6 800 participants originaires de 50 nationalités autour de l'entrepreneuriat, la ville va abriter une autre manifestation mondiale, et pas des moindres : le Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH), où pas moins de 5 000 participants, venant de 94 pays, des centaines d'ONG locales et internationales et des dizaines d'experts nationaux et étrangers, sont attendus à Marrakech du 27 au 30 novembre.

Après le Brésil donc, Marrakech sera, le temps d'un forum bien entendu, capitale mondiale des Droits de l'Homme. Le coup d'envoi est prévu pour ce jeudi. Au menu, les participants devront faire le point sur les principales avancées en matière de droits de l'Homme dans le monde, et les contraintes qui pèsent encore sur leur effectivité, des ONG locales aux agences des Nations-Unies, en passant par des centaines de réseaux associatifs, des experts, dont des Prix Nobel, des organismes internationaux, des dirigeants politiques et des acteurs mondiaux du développement et des droits humains. Ainsi, entre les séances d'ouverture et de clôture, près de 200 espaces de discussion, de rencontre et de formation sont programmés, comprenant des forums thématiques organisés conjointement par des ONG marocaines et internationales, des ateliers de formation, des événements spéciaux à l'initiative des institutions marocaines en présence de leurs homologues internationaux, des événements internes et d'autres autogérées. Au menu également : des débats sur la question de l'égalité de sexes et de la parité avec 12 forums dédiés aux femmes. Les droits des jeunes, des enfants, des migrants et des personnes en



Ph. A.B

situation de handicap seront également au cœur des débats, avec plus de 50 activités et une action de sensibilisation sur les Droits de l'Homme qui sera programmée pour les écoliers du Royaume, le 27 novembre, à la même heure et dans toutes les écoles et classes du pays. Ce Forum devra s'atteler à identifier les principaux problèmes dans le domaine des droits de

l'homme, dans ses relations avec le processus démocratique, et ce pour fournir des suggestions spécifiques et promouvoir les mécanismes d'engagement et les aspects normatifs en la matière. Soulignons toutefois que ce rendez-vous phare de l'agenda international est d'autant plus important qu'il se tient à la veille de grandes échéances planéta-

res, à savoir la Conférence Paris Climat 2015, le programme onusien de développement post-2015 et le Programme d'action (Beijing+20) relatif à la parité et des droits des femmes. L'organisation du FMDH au Maroc est significative à plus d'un titre. Les Droits de l'Homme dans le Royaume restent sous très haute surveillance !

H.Z

## ONDE, un marathon pour les droits des enfants...

Concernant les droits de l'enfant, dans le cadre du FMDH, les Nations Unies et l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE) présidé par S.A.R. La Princesse Lalla Meryem, organisent le volet « enfance » du Forum Mondial des Droits de l'Homme. L'ONDE aura plus particulièrement en charge la coordination et l'animation d'une série d'activités dédiées à la question des droits de l'enfant et à ses enjeux à l'échelle régionale et internationale. Au programme, deux manifestations majeures : Forum Thématique sur les Droits de l'Enfant sous le thème « les Droits de l'Enfant dans le monde 25 ans après », l'Assemblée Générale Mondiale des Jeunes, et un marathon grandiose placé sous le thème « Courir pour un futur meilleur » en guise de clôture du Forum. Parmi les intervenants, notons la participation d'Amine Maalout, Edgar Morin, Corinne Woods ou encore Bahia Hattiri. Au menu seront discutées 15 thématiques, issues d'un sondage en ligne des Nations-Unies, qui a récolté plus de 5 millions de doléances et propositions ! Parmi les sujets abordés, notons les thématiques clés suivantes : la santé mentale des enfants et des jeunes face au fléau des drogues, et le risque conséquent de pathologies psychologiques...

## Le rapport sévère du FIDH à J-2 du FMDH

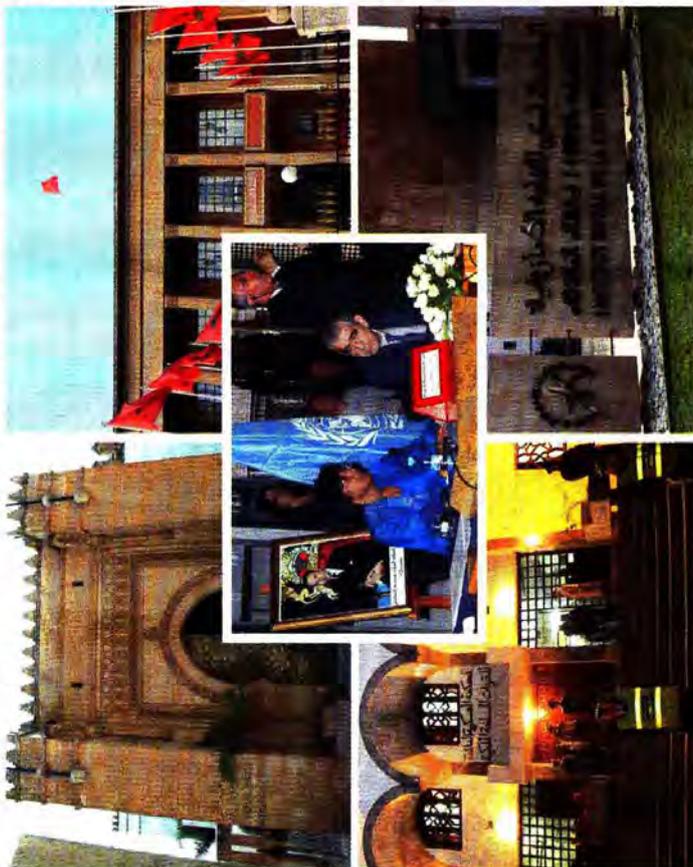
Dans son rapport présenté à deux jours de l'ouverture du FMDH, la FIDH (Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme) a constaté avec inquiétude la répression dont sont victimes les personnes qui protestent publiquement et pacifiquement contre certaines politiques menées par les autorités marocaines. Outre l'utilisation excessive de la force contre des manifestants et les restrictions à la liberté d'association enregistrées ces derniers mois (récemment, des manifestations et réunions initiées par l'AMDH, Amnesty International-Maroc, la Ligue marocaine pour la défense des droits de l'Homme ont été interdites), la FIDH dénonce le recours à des procédures judiciaires inéquitables contre les activistes et les personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat. "Des voix contestataires pacifiques, qui ont pourtant contribué à cette nouvelle dynamique de réformes, se retrouvent malmenées et réprimées par les autorités marocaines, dans un climat d'impunité préoccupant", a déclaré Karim Lahdji, président de la FIDH. Lors de sa mission, la FIDH a également mis en lumière le manque inquiétant de procédures judiciaires pénales effectives à l'encontre de responsables de cas de torture et de mauvais traitements, constatés ces deux dernières années, principalement lors de l'arrestation et de la garde à vue de suspects, ayant souvent exprimé des opinions dissidentes. L'absence d'avocat durant cette période cruciale de la garde à vue et des interrogatoires est l'une des origines de ces violations des droits humains. Les conditions de détention sont également sources de vives inquiétudes. Le constat accablant fait à l'issue de la visite par la FIDH de quatre prisons (Okasha à Casablanca, Salé 1, Salé 2 et Laayoune) est représentatif de l'ensemble des établissements pénitenciers du Maroc : surpopulation carcérale et détention préventive prolongée. D'après les informations recueillies, plus de 50% de la population carcérale marocaine est en détention préventive, et souvent pour des périodes dépassant la durée légale d'une année.

***Ouverture aujourd'hui à Marrakech de la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme***  
**Avec plus de 5.000 participants, le Maroc fédère les acteurs mondiaux des droits de l'Homme**

● Après avoir rassemblé il y a quelques jours tout le gotha planétaire de l'entrepreneuriat, Marrakech abrite, du 27 au 30 novembre, la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH). Un événement grandiose qui connaît la participation de 5.000 invités venus de 94 pays.

● Le choix du Maroc est une reconnaissance explicite par la communauté internationale du leadership du Royaume, un pays déterminé à parachever l'édification de ses institutions démocratiques et qui est souvent cité en exemple pour ses efforts en matière de consolidation des droits de l'Homme.

● Une série de recommandations et de propositions seront émises à l'occasion de ce Forum. Elles porteront notamment sur l'amélioration du système des Nations unies des droits de l'Homme, la promotion de la coopération internationale et le renforcement des capacités des acteurs et des intervenants dans ce domaine, la consécration des meilleures pratiques en la matière et la définition des problématiques et des enjeux à venir. **Page 4**



À la veille de l'ouverture de la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme, le président du Conseil national des droits de l'Homme, Driss El Yazami, a bien voulu accorder au «Matin» un entretien où il explique les enjeux, la portée et le contexte de cet événement d'envergure qui se tient à Marrakech du 27 au 30 novembre. Sans ambages, il aborde la décision prise par certaines associations de boycotter ce grand rendez-vous et tire au clair les positions des uns et des autres.

**Page 4**



Ph. Saout

Entretien avec Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme

«Notre ambition est d'embrasser les avancées et les aspirations de l'humanité»

Dans cet entretien, le président du Conseil national des droits de l'Homme, Driss El Yazami, explique pour «Le Matin» les enjeux et la portée du deuxième Forum mondial des droits de l'Homme qui se tient à Marrakech du 27 au 30 novembre. Sans ambages, il aborde le boycott par certaines associations de ce grand rendez-vous et tire au clair les positions des uns et des autres. Mais, au-delà, M. El Yazami, estime que ce Forum est une opportunité rare pour parler de nos avancées et de nos contraintes, mais aussi pour apprendre des autres.

**Le Matin :** Le Maroc abrite du 27 au 30 novembre le deuxième Forum mondial des droits de l'Homme. Qu'est-ce qui explique ce choix selon vous ? Comment le CNDDH s'est-il préparé à cet événement ?

Driss El Yazami : Une délégation marocaine importante avait participé au premier Forum mondial des droits de l'Homme de Brasilia en décembre 2013 et a déposé notre candidature pour accueillir la seconde édition. L'Argentine, qui devait l'héberger, a finalement accepté de nous céder sa place et a été soulevée par le Brésil. Cette convergence explique à mon avis par une conviction et une ambition communes. Les pays du Sud ont intégré, par des cheminements historiques différents qui reflètent leur histoire politique propre, les droits de l'Homme, et ils ne veulent plus être simplement des objets, mais des sujets, des acteurs à part entière de la scène internationale de ces droits. Avec les Forums de Brasilia puis de Marrakech, une nouvelle dynamique internationale s'enclenche, à la fois sensible et différente des forums sociaux mondiaux, partis comme vous le savez du Brésil aussi, et qui se sont affirmés comme des rendez-vous internationaux réguliers et incontournables. Dans ces forums sociaux d'ailleurs, plusieurs figures de la société civile marocaine, comme mes amis Kamal Labib, Abdelkader Azzih, Hajarouda Souhbi et des syndicalistes marocains jouent un rôle actif depuis des années. Cette seconde édition témoigne aussi du mouvement d'universalisation des droits de l'Homme, à l'œuvre depuis quelques décennies. Les droits humains sont devenus par touches successives une variable incontournable de la vie politique de toutes les sociétés, y compris les plus fermées, et une composante centrale des relations internationales, comme en témoignent par exemple le statut avancé du Maroc avec l'Union européenne.

départements ministériels, des centaines de rencontres bilatérales avec les divers partenaires pour discuter de leurs propositions d'activités, etc. Une équipe a été mise sur pied, entièrement dédiée et de nombreux prestataires ont été mobilisés. Ce processus constitue déjà, me semble-t-il, une plus value. En préparant un forum de cette envergure, tous les acteurs engagés (société civile, départements ministériels, institutions, prestataires) ont acquis une expérience certaine dans la conception et l'organisation d'événements internationaux et ont appris à travailler ensemble. C'est aussi ainsi que l'on se qualifie pour être un acteur au niveau mondial.

**Quelle est selon vous la portée de ce Forum et ses retombées sur le Maroc qui s'est engagé dans une politique volontariste d'édification de l'Etat de droit ?**

Ce n'est pas un forum maroco-marocain, mais il est certain qu'il a déjà eu et qu'il aura des retombées. Il y a d'abord la préparation et l'organisation qui sont des processus formateurs. Il y a par exemple près de 300 jeunes Marocains qui vont venir à Marrakech pour participer à des activités, mais aussi pour aider à l'accueil des invités. Le forum constitue aussi une opportunité rare pour parler de ce que nous faisons, de nos avancées et de nos contraintes, mais aussi d'apprendre des autres. C'est une occasion de renforcer les consensus internationaux de l'ensemble des acteurs de la société civile, mais aussi institutionnels. Toutes les instances constitutionnelles (Parlement, Médiateur, Haute Autorité de la communication audiovisuelle, Instance générale de prévention de la corruption, Conseil de la communauté marocaine à l'étranger...) organisent des activités avec leurs homologues étrangers par exemple. Et c'est enfin un grand moment pour s'approprier des problématiques internationales émergentes, qui sont inscrites sur l'agenda mondial des années qui viennent.

**Plusieurs associations de défense des droits de l'Homme ont décidé de boycotter ce Forum. Que pensez-vous de cette décision ? Les arguments avancés par ces associations justifient-ils une telle décision ?**

Nous ne prenons acte, nous la regrettons et nous disons qu'il faut être bienveillants jusqu'à la dernière

heure du Forum. Cela étant dit, c'est une position ultra-minoritaire : nous considérons les demandes de participation. Nous le constaterons par vous-mêmes. Ces associations ont été associées à toutes les étapes, je dirai toutes les étapes, de la préparation du forum avec la société civile qui ont commencé dès le mois de juin. Toutes leurs propositions d'activités ont été acceptées sans aucune condition. Leur argument essentiel est l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de réunions en condamnant le ministère à une amende. Il faut à mon avis laisser la justice se prononcer au cas par cas et revenir au débat de fond sur le rôle et les modalités de développement de l'action associative.

Il y a aujourd'hui plus de 90.000 associations au rythme de 5.000 associations nouvelles chaque année. Elles jouent un rôle fondamental dans la société, car elles expriment les aspirations de celle-ci, surtout des couches les plus vulnérables, comme les enfants ou les handicapés. Nous avons donc une société civile dynamique, probablement la plus forte au sud de la Méditerranée avec la Tunisie. Mais le taux d'encadrement associatif de la population est encore relativement faible. Or, la Constitution a donné une place particulière à la société civile et aux citoyens publics ont besoin, au Maroc comme dans tous les pays, de partenaires et d'intermédiaires. Nos associations rencontrent de véritables difficultés en termes de ressources humaines et financières et de filières de formation permanente. Les salariés du secteur n'ont pas de véritable statut. Les nouvelles instances de démocratie participative, prévues dans la Constitution, tardent à être mises en place, etc. Mais en même temps, il y a d'excellentes bonnes pratiques, au sein du CNDDH et à l'initiative des acteurs sociaux, plusieurs dynamiques de débat national, avec des dizaines de recommandations... C'est en prenant en compte toutes ces évolutions de fond, et non les polémiques de circonstance ou les instrumentalisation politiques, que le CNDDH va publier, tout juste après ce forum, un mémorandum sur la liberté associative.

Deux remarques pour conclure sur ce point : il fallait attendre que nous aille bien dans le meilleur des mondes pour organiser des rencontres

nationales, régionales ou internationales sur les droits de l'Homme, il n'y aurait aucune activité organisée, ni au Maroc ni dans aucun pays du monde. L'objectif même de ce type de rencontres est de débattre dans le pluralisme des points de vue pour avancer, réformer et réformer encore. Enfin, et comme vous le constaterez à la vue du programme, les activités organisées par les centaines d'associations et d'institutions marocaines et en lien avec leurs homologues et partenaires internationaux, permettent non seulement de dresser l'état des droits au Maroc et ailleurs, mais aussi de préciser la feuille de route des réformes à venir et d'établir les priorités.

**Quelles seront selon vous les répercussions de ce boycott sur cet événement ? Cela ne risque-t-il pas d'entacher l'image de ce Forum ?**

Nous ne sommes absolument pas dans une logique d'image. Mais dans une ambition d'embrasser les avancées et les aspirations de l'humanité du 21<sup>e</sup> siècle. A cet égard, je voudrais expliciter quelques-unes des finalités profondes d'un tel forum. Depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948, le droit international des droits de l'Homme a pu avancer chaque fois que trois types d'acteurs ont convergé : les États, la société civile et les experts. Un quatrième acteur a depuis émergé et devient incontournable : l'entreprise. Dès la moitié en puissance des débats sur la thématique «entreprises et droits de l'Homme». C'est la raison pour laquelle il y a plusieurs moments de réflexion sur ce thème à Marrakech, auxquels participent la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et plus d'une dizaine d'entreprises internationales. De même, la Confédération syndicale mondiale, les syndicats marocains et l'Union des syndicats arabes (récemment créée) sont présents. Il ne peut y avoir de renforcement de l'effectivité des droits, ni de nouvelle avancée dans le domaine des droits de l'Homme sans convergence entre ces acteurs, dans leur diversité et la variété de leurs contraintes. La première finalité est donc de contribuer à une convergence renforcée entre tous ces acteurs et les systèmes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits. La seconde finalité est d'ouvrir un nouvel espace de délibération uni-



Driss El Yazami.

verselle, qui ne peut qu'enrichir les autres instances de débat qui existent (comme le Conseil national des droits de l'Homme). Cet espace est nécessaire en raison des mutations qui ont marqué la scène internationale des droits de l'Homme et des problématiques émergentes (les nouvelles technologies de l'information et les défis qu'elles soulèvent, les droits de l'Homme des personnes âgées, l'environnement, etc.). Cet espace, en création, trouve son rythme de croisière, ses modalités de fonctionnement et son positionnement et sera aussi ce qui feront les acteurs impliqués. Songez par exemple aux effets sur la durée de la Conférence de Vienne de 1993. Quasi inexistantes à l'époque, les institutions nationales des droits de l'Homme comme le CNDDH sont aujourd'hui plus de 120 et jouent un rôle de plus en plus important. Qui aurait pu imaginer une telle évolution à la veille de la Conférence de Vienne ?

La troisième finalité concerne des éléments importants de l'année 2015 : la grande conférence sur le climat de Paris de décembre 2015, le processus d'évaluation de la Conférence de Beijing avec la perspective du sommet des Chefs d'Etat de septembre 2015 et le processus de définition des Objectifs du développement post-2015, qui se clôture en septembre 2015 aussi. C'est autour de ces trois problématiques que nous voulons débattre. Marrakech est l'occasion d'entendre le monde et d'écouter la voix des victimes, de toutes les victimes. Mais c'est aussi l'occasion de réfléchir sur notre propre agenda de réformes.

Propos recueillis par A.Rm.

Le deuxième Forum mondial des droits de l'Homme s'ouvre aujourd'hui à Marrakech

Le Maroc rassemble les acteurs mondiaux des droits de l'Homme



Tout au long de cette manifestation, ce sont quelque 200 espaces de discussion, de rencontres et de formation qui sont programmés.

Cinq mille participants, 70 personnalités nationales et internationales et 94 pays, tout ce beau monde s'est donc rendez-vous à Marrakech à l'occasion du Forum mondial des droits de l'Homme qui entame ses travaux aujourd'hui. Prévu du 27 au 30 novembre, cet événement ne sera pas, selon ses organisateurs, un simple forum vitrine, mais un forum pluraliste d'échange et de débats ouvert à tous.

Marrakech est encore une fois sous les feux de la rampe. Après avoir rassemblé il y a quelques jours tout le gorbak planétaire pour le Royaume, la ville ocre abrite la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH), un événement grandiose avec la participation 5.000 invités venus de 94 pays. Prévu du 27 au 30 novembre, les travaux de cette grande

manifestation internationale seront ouverts aujourd'hui (jeudi) en présence de personnalités de renom. L'événement est de la plus haute importance pour le Royaume, un pays déterminé à parachever l'édification de ses institutions démocratiques et, qui plus est, il est souvent cité en exemple pour ses efforts en matière de consolidation des droits de l'Homme. Pour le Maroc, ce Forum est la payfai

occasion pour se positionner dans le débat mondial des droits de l'Homme en tant qu'acteur à part entière et partenaire actif et crédible. Selon le spécialiste suisse du monde arabe, Jean-Marc Maillard, le deuxième Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH) est porteur d'une véritable reconnaissance internationale des efforts du Maroc. «C'est bien plus qu'un forum, mais une véritable reconnaissance, car c'est la première fois qu'un tel événement se tient en terre africaine», explique-t-il. De l'avis de cet expert toulousain, le plus grand forum de la communauté mondiale des droits de l'Homme «portera indubitablement ses fruits, même si en ce moment, dans certaines régions du monde, les droits fondamentaux sont gravement bafoués.

L'ambassadeur du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, a abondé dans le même sens. Pour lui, la tenue de la deuxième édition du «Forum mondial des droits de l'Homme» est une «reconnaissance internationale des réalisations» du Royaume dans ce domaine. Et d'ajouter que l'ouverture du Maroc sur les acteurs de la société civile ouvrant dans le domaine des droits de l'Homme lui a valu leur «reconnaissance», notamment en le désignant pour abriter la deuxième édition du Forum mondial des droits de l'Homme.

Tout au long de cette manifestation, ce sont quelque 200 espaces de discussion, de rencontres et de formation qui sont programmés. Des forums thématiques seront co-organisés avec des associations et des ONG marocaines et internationales. Les organisateurs tablent sur la tenue de 52 forums thématiques dont 12 consacrés aux questions de la femme. Pour le reste du programme, il est prévu l'organisation de 17 événements spéciaux, 13 activités internes, 13 ateliers de formation, 32 activités autogérées, et plus de 15 évé-

Débattre des problématiques émergentes

Selon le délégué interministériel des droits de l'Homme, Mahjoub El Hibba, au menu de ce deuxième FMDH, qui intervient après celui tenu au Brésil en décembre 2013, figurent de nouvelles problématiques qui interpellent la conscience mondiale, alors que la contestation de l'universalisme s'est diversifiée et amplifiée dans ses dimensions humaines, sociales et écologiques, depuis la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'Homme de 1993. Dans un entretien à la MAP, M. El Hibba a assuré que ce Forum permettra de renforcer les débats autour de problématiques posées depuis deux décennies, dont la

ségrégation, notamment celle à l'égard des catégories fragiles comme les enfants et les personnes handicapées, l'abolition de la peine de mort ou encore les questions liées à la femme et aux migrants. Il a noté que cette édition sera l'occasion de débattre de nouvelles questions, naguère inconnues, depuis la conférence de Vienne, comme l'entreprise et les droits de l'Homme, l'eau, l'assainissement et l'environnement, les nouvelles technologies et le terrorisme dans leur rapport avec les droits de l'Homme. Il a relevé que l'ensemble de ces questions émergentes et d'autres problématiques en suspens seront ainsi

Débattre des problématiques émergentes

abordés dans le cadre d'activités thématiques animées par des réseaux et associations nationales et internationales, des experts et des départements ministériels, ainsi que dans le cadre d'autres activités initiées par des instances constitutionnelles avec leurs homologues de par le monde.



Mahjoub El Hibba.

abordés dans le cadre d'activités thématiques animées par des réseaux et associations nationales et internationales, des experts et des départements ministériels, ainsi que dans le cadre d'autres activités initiées par des instances constitutionnelles avec leurs homologues de par le monde.



## **Dépôt des instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture, un tournant historique dans le processus réformiste du Royaume (El Yazami)**

- Le dépôt par le Maroc des instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, constitue un tournant historique dans le processus de réformes engagé par le Royaume dans le domaine des droits de l'Homme, a indiqué, mercredi, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Driss El Yazami. Dans une déclaration à la MAP, M. El Yazami a expliqué que l'adhésion du Maroc à ce protocole, prévue en décembre prochain, sera assortie de la création, dans un délai d'un an, d'un Mécanisme national de prévention (MNP). Les expériences internationales, a-t-il poursuivi, ont démontré que la création de telles structures, qui existent dans 53 pays, contribue à la réduction de 90 pc des cas de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, notant que ce mécanisme sera habilité à effectuer des visites dans tous les établissements de privation de liberté et à élaborer des rapports sur l'état des droits de l'Homme. Dans ce sens, M. El Yazami a fait part de la disposition du CNDH à abriter cette entité, eu égard à la grande expérience qu'il a cumulée en la matière et à l'efficacité dont ont fait montre ses différentes structures, notamment les Commissions régionales. Le Maroc a déposé, lundi, les instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le Maroc, rappelle-t-on, a entamé les procédures de ratification de ce Protocole après l'adoption de cette dernière en Conseil du gouvernement, le 26 mai 2011 et Conseil des ministres, le 9 septembre de la même année, avant qu'il ne soit approuvé par le Parlement. Cette mesure, qui avait été recommandée en 2012 par le CNDH suite à une visite aux pénitenciers, intervient à la veille de la tenue, du 27 au 30 novembre à Marrakech, du Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH), une plate-forme phare d'échange et de débat qui vient confirmer la vocation et l'ambition du Royaume, fort d'une dynamique et de réformes profondes visant la promotion des droits de l'Homme en tant que choix volontariste irréversible. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée sous l'impulsion des Nations unies dans le but d'empêcher la torture partout dans le monde, exige des Etats parties de prendre des mesures concrètes afin d'empêcher la torture à l'intérieur de leurs frontières et leur interdit de renvoyer dans leur pays d'origine des personnes qui risqueraient d'y être torturées. Elle a instauré le Comité de l'ONU contre la torture, chargé de son implémentation effective, et auquel tous les Etats signataires doivent rendre des rapports concernant la prise en compte du droit international dans leurs législations nationales.



## **Dépôt des instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture, un tournant historique dans le processus réformiste du Royaume (El Yazami)**

- Le dépôt par le Maroc des instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, constitue un tournant historique dans le processus de réformes engagé par le Royaume dans le domaine des droits de l'Homme, a indiqué, mercredi, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Driss El Yazami. Dans une déclaration à la MAP, M. El Yazami a expliqué que l'adhésion du Maroc à ce protocole, prévue en décembre prochain, sera assortie de la création, dans un délai d'un an, d'un Mécanisme national de prévention (MNP). Les expériences internationales, a-t-il poursuivi, ont démontré que la création de telles structures, qui existent dans 53 pays, contribue à la réduction de 90 pc des cas de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, notant que ce mécanisme sera habilité à effectuer des visites dans tous les établissements de privation de liberté et à élaborer des rapports sur l'état des droits de l'Homme. Dans ce sens, M. El Yazami a fait part de la disposition du CNDH à abriter cette entité, eu égard à la grande expérience qu'il a cumulée en la matière et à l'efficacité dont ont fait montre ses différentes structures, notamment les Commissions régionales. Le Maroc a déposé, lundi, les instruments de ratification du Protocole facultatif à la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le Maroc, rappelle-t-on, a entamé les procédures de ratification de ce Protocole après l'adoption de cette dernière en Conseil du gouvernement, le 26 mai 2011 et Conseil des ministres, le 9 septembre de la même année, avant qu'il ne soit approuvé par le Parlement. Cette mesure, qui avait été recommandée en 2012 par le CNDH suite à une visite aux pénitenciers, intervient à la veille de la tenue, du 27 au 30 novembre à Marrakech, du Forum mondial des droits de l'Homme (FMDH), une plate-forme phare d'échange et de débat qui vient confirmer la vocation et l'ambition du Royaume, fort d'une dynamique et de réformes profondes visant la promotion des droits de l'Homme en tant que choix volontariste irréversible. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée sous l'impulsion des Nations unies dans le but d'empêcher la torture partout dans le monde, exige des Etats parties de prendre des mesures concrètes afin d'empêcher la torture à l'intérieur de leurs frontières et leur interdit de renvoyer dans leur pays d'origine des personnes qui risqueraient d'y être torturées. Elle a instauré le Comité de l'ONU contre la torture, chargé de son implémentation effective, et auquel tous les Etats signataires doivent rendre des rapports concernant la prise en compte du droit international dans leurs législations nationales.



## المدينة الحمراء تحتضن موعدا بارزا في مسلسل ترسيخ كونية حقوق الإنسان

من جديد تسلط الأضواء على المدينة الحمراء من خلال احتضانها للدورة الثانية للمنتدى العالمي لحقوق الإنسان (27-30 نونبر الجاري) والذي يعد موعدا دوليا هاما بالنسبة لكافة المتدخلين في مسلسل ترسيخ كونية حقوق الإنسان التي أكدت مكاتنها المحورية وأضحت عنصرا هاما في العلاقات الدولية. وبشكل حصول المغرب على شرف احتضان هذا الحدث، اعترافا دوليا بمنجزات المملكة في مجال حقوق الإنسان والدينامية التي تطبع عمل مؤسساتها التي تعنى بهذه القضية والتي تشكل نموذجا على مستوى العالم العربي والقارة الإفريقية. وبالفعل، فقد تحقق تطور مهم على درب الاستمرار والمأسسة والتكريس الدستوري لحقوق الإنسان بفضل مسلسل الإصلاحات التي أطلقها بنجاح صاحب الجلالة الملك محمد السادس في جميع المجالات المرتبطة بحقوق الإنسان وحماية الطفولة والنهوض بوضعية المرأة. وبجسد تنظيم هذه التظاهرة ببلد إقليمي من قبيل المغرب يعد الدورة الأولى التي أقيمت بالبرازيل إحدى بلدان أمريكا اللاتينية، إرادة شعوب وبلدان الجنوب في التأكيد على التزامها بحقوق الإنسان والمشاركة، على قدم المساواة، في النقاشات الدولية الكبرى. وكما أوضح رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان السيد إدريس اليزمي خلال تقديم هذا الحدث، فإن بلدان الجنوب من قبيل المغرب والبرازيل أو الأرجنتين تتميز بالانخراط في دينامية وطنية وسلسلة من الإصلاحات من أجل إرساء حقوق الإنسان وتجربة العدالة الانتقالية التي عرفها المغرب من خلال هيئة الإنصاف والمصالحة والتي يمكن أن تشكل نموذجا لأخذ الدروس وتقديم هذه التجارب بالنسبة للبلدان التي تحتاج إلى العدالة الانتقالية. ويضرب المدافعون عن حقوق الإنسان من مختلف بقاع العالم موعدا للقاء بالمنتدى العالمي لحقوق الإنسان بمراكش المقام تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس، من أجل المضي في النهوض بهذه القيم الإنسانية الأساسية على المستوى العالمي. هذه التظاهرة مشاركة حوالي 5000 شخص وستعرف هذه التظاهرة مشاركة حوالي 5000 شخص، ضمنهم أسماء وازنة على الساحة الدولية وحاصلون على جائزة نوبل للسلام ومسؤولو منظمات أممية ورؤساء حكومات ووزراء وممثلو منظمات غير حكومية وجامعيون مرموقون ومدافعون عن حقوق الإنسان على المستوى الدولي ووسائل إعلام دولية وشخصيات فاعلة في الميادين الاقتصادية والثقافية والإنسانية. وكانت الدورة الأولى من المنتدى العالمي لحقوق الإنسان قد نظمت شهر دجنبر سنة 2013 من طرف كتابة الدولة في حقوق الإنسان برئاسة جمهورية البرازيل، وعرفت نجاحا كبيرا. وبأني تنظيم المنتدى الأول بعد عشرين سنة من انعقاد المؤتمر العالمي لفيينا حول حقوق الإنسان سنة 1993. وقد عرفت قيم حقوق الإنسان حركية متواصلة من أجل ترسيخ كونيتها، كما أضحت عنصرا محوريا في العلاقات الدولية في وقت انضمت فيه معاهدات جديدة من أجل تعزيز الحق الدولي لحقوق الإنسان. وخلال نفس الفترة، يؤكد المنظمون، تعزز بشكل ملحوظ نظام الأمم المتحدة في مجال حماية الحقوق الأساسية وأدخلت عليه تجديدات، وخاصة من خلال إحداث مجلس حقوق الإنسان وتبني الاستعراض الدوري الشامل ودخول تسع آليات دولية حيز التنفيذ (اتفاقيتان دوليتان وسبع بروتوكولات اختيارية). ومنذ مؤتمر فيينا، رأت النور هيئات إقليمية جديدة تعنى بالنهوض وحماية حقوق الإنسان، فيما عززت المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان مكاتنها كفاعل حيوي يضطلع بدور جد هام. فرصة سانحة للمغرب لكي يساهم في النقاش العالمي حول حقوق الإنسان وفي إطار استمرار هذه الدينامية، يندرج المنتدى العالمي لحقوق الإنسان بمراكش الذي سيعرف تنظيم لقاءات موضوعاتية ذات راهنية كبرى عملت شبكات من الفاعلين بالمجتمع المدني والمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان وفرق أكاديمية على إعدادها وضمان حسن سيرها. وبشكل المنتدى العالمي لحقوق الإنسان فرصة سانحة للمغرب لكي يساهم في النقاش العالمي حول حقوق الإنسان سواء كفاعل أو شريك نشيط ومؤهل. وسيعرف هذا المنتدى تجهيز ما يناهز 200 فضاء للنقاش واللقاءات والتكوين، بالإضافة إلى برمجة عشرات الأنشطة حول موضوعات متنوعة تغطي كافة مجالات حقوق الإنسان، المدنية والسياسية والاقتصادية والاجتماعية والحقوق البيئية. وسيكون هذه المنتدى مناسبة لتعميق النقاش حول ثلاثة مواعيد دولية مهمة، بحيث ستكون 2015 سنة مكثفة بالنسبة لحقوق الإنسان بدءا من تقييم نتائج مؤتمر بيكين حول حقوق النساء الذي انعقد منذ عشرين سنة مضت، ومسلسل التحضير لمؤتمر باريس حول المناخ، وأخيرا دينامية إعداد أهداف التنمية ما بعد 2015. وسينكب هذا الحدث الدولي على تقييم التقدم الذي تم إحرازه والوقوف على الانتكاسات التي تم تسجيلها في موضوع حقوق الإنسان في العشرية الأخيرة، فضلا عن تعميق النقاش حول الإشكاليات العالقة أو الناشئة من قبيل "المقاولات وحقوق الإنسان" و"الحق في التقاضي بالنسبة للحقوق الاقتصادية والاجتماعية" و"حقوق الأشخاص المسنين". المنتدى سيحتضن 52 منتدى موضوعاتيا من بينها 12 منتدى مخصص للنساء وسيحتضن هذا المنتدى 52 منتدى موضوعاتيا من بينها 12 منتدى مخصص للنساء و17 تظاهرة خاصة و13 نشاطا داخليا و13 ورشة تكوينية و15 نشاطا ثقافيا و32 نشاطا مسيرا بشكل ذاتي. كما ستحتضن قضايا المساواة بين الجنسين والمناصفة وحقوق الشباب والأطفال وحقوق الأشخاص في وضعية إعاقة وحقوق المهاجرين بنقاش واسع وعميق داخل المنتدى، بالإضافة إلى تنظيم معرض دولي كبير للفنون التشكيلية "عصيان" كشهادة على التزام الفنانين التشكيليين بحقوق الإنسان. وبالموازاة مع أنشطة المنتدى سيتم تعبئة جميع مدارس المملكة حيث ستخصص لحظة تحسيسية يوم 27 نونبر الجاري حول حقوق الإنسان داخل كل الأقسام بربوع المملكة، فضلا عن إصدار طابع بريدي خاص بالمنتدى من قبل بريد المغرب. كما سيتم تخصيص تلفزة إلكترونية مباشرة عبر الأنترنت وإذاعة خاصة بالمنتدى ستبث على أثير "إف إم"، بفضل رخصة استثنائية من الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري، علاوة على تنظيم يوم خاص ببلسطين يوم 29 نونبر الجاري للاحتفال باليوم العالمي للتضامن مع الشعب الفلسطيني. وعلى المستوى الوطني تمت تعبئة مجموع الفاعلين المغاربة بحيث تمت برمجة ندوتين تم تحضيرهما بشكل مشترك مع المجتمع المدني، فضلا عن تنظيم لقاءات ثنائية مع حوالي 300 شبكة جمعوية مغربية، بالإضافة إلى تعبئة اللجان 13 للمجلس الوطني لحقوق الإنسان التي ستقوم بتنشيط لقاءات إخبارية.

## Le Maroc accueille aujourd'hui le 2ème Forum mondial des droits de l'Homme

Du 27 au 30 novembre, le Maroc organise le Forum mondial des droits de l'homme. Un événement chargé de symboles pour un pays qui sort d'un passé marqué par de nombreuses violations des droits humains et qui veut s'imposer sur la scène internationale. « Nous ne voulons pas d'un forum vitrine, mais un forum pluraliste dans le respect des règles du dialogue ». Le message que véhiculent les diplomates marocains sur la deuxième édition (après celle du Brésil) du Forum mondial des droits de l'homme (FMDH), prévue du 27 au 30 novembre à Marrakech, est d'un ton nouveau. Le Maroc adopte un franc-parler qui montre que le sujet ne lui fait plus peur. Il dit qu'il a des acquis mais aussi... des insuffisances. Certes, le pays est sorti de la période où les violations des droits de l'homme étaient pratiquées à grande échelle, notamment grâce au travail de réhabilitation mené par l'Instance équité et réconciliation (IER) et par son président feu Driss Benzekri, mais il est encore épinglé sur d'autres dossiers non moins sensibles comme la liberté d'expression et la corruption. Deux points qui font encore mal dans les rapports de Reporters sans frontières (RSF) et de Transparency International (TI). Réformes à long terme À ces griefs s'ajoute le dossier très politisé des droits de l'homme au Sahara que brandissent les parties adverses du Maroc alors que de réels efforts de développement sont consentis dans ces zones (dont un plan de développement économique de 140 milliards de dirhams d'ici 2023). Les responsables marocains concèdent qu'ils ont encore du chemin à parcourir. Ils veulent juste que leurs efforts soient remis dans leur contexte, c'est-à-dire à l'heure du Printemps arabe et de la montée du jihadisme ; qu'on ne compare pas une société en construction comme celle du Maroc à des modèles occidentaux plus aboutis ; et qu'on comprenne que le royaume a misé sur des réformes à long terme. Lire la suite sur [jeuneafrique.com](http://jeuneafrique.com)